

AVENANT 2024



2/2 1 001367 6T1Z 00-COURINDEX-A

Le présent avenant modifie comme suit les conditions particulières de votre contrat prévoyance à compter du 01/01/2024, sous réserve de modifications significatives de la législation sociale en vigueur.

Taux au 01/01/2024

Référence contrat : K00000002188990

Offre souscrite : CONVENTIONNEL VINS, CIDRES, JUS DE FRUITS, SIROPS,

Formule souscrite : CONVENTIONNEL NON CADRE NIVEAU 2

Catégorie de personnel concernée : Non cadre (Personnel ne relevant pas des articles 2.1 et 2.2 de l'ANI du 17 novembre 2017 relatif à la prévoyance des cadres et de la catégorie agréée par l'APEC)

Cotisations :

2,25 % TA TB de la rémunération totale brute soumise aux cotisations de Sécurité sociale, limitée à quatre plafonds de la Sécurité Sociale.

Liste des établissement(s) couvert(s) :

Numéro SIRET	Dénomination
42042596900011	FRANCOIS PARENT CHATEAU DES GUETTES
42042596900029	FRANCOIS PARENT